

Domaine : Santé

Filière : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Ra&D – Fondamentaux 1

2023-2024

Code :S.RM.SO370.1201.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : anglais (lecture)

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4 Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Construire une posture scientifique (prise de recul et mise à distance) articulée à une posture professionnelle (implication et engagement) par le développement de capacités de réflexivité, d'esprit critique et d'innovation.
- Formuler et appliquer des considérations éthiques basées sur une connaissance des principes inhérents à la recherche sur l'être humain.
- Lire, analyser, interpréter et confronter la littérature professionnelle et la littérature scientifique
- Identifier les cadres théoriques et argumenter les choix méthodologiques appropriés pour le recueil et l'analyse des données d'une démarche de recherche empirique ou fondée sur la littérature scientifique et professionnelle.
- Problématiser des questions émergeant de la pratique clinique, de l'observation clinique et/ou de la littérature scientifique
- Argumenter et communiquer de manière synthétique oralement et à l'écrit des résultats de recherche
- Expliquer, d'argumenter et justifier sa pratique professionnelle auprès de tiers (patients, médecins médicaux, organismes de contrôle, ...)
- Transférer à la pratique clinique des résultats de recherche et des méthodologies de recherche basés sur l'évidence des preuves
- Développer une posture clinique articulant les modèles d'observation et d'intervention professionnels

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Démarche scientifique
- Recherche documentaire
- Ethique de la recherche
- Observation
- Communication scientifique

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

<input type="checkbox"/> Remédiation possible	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de remédiation
<input type="checkbox"/> Examen complémentaire	<input type="checkbox"/> Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

.....

9. Bibliographie principale

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module

10. Enseignant.e.s

Sandrine DING, Magali SEREX, Séverine REY, Stephanie DE LABOUCHERE, Régis LE COULTRE

Responsable de module : Régis LE COULTRE

Descriptif validé le 12.09.2023, **par** Laurence Flaction